

SM le Roi Mohammed VI a adressé, lundi soir à la Nation un discours à l'occasion du 59ème anniversaire de la Révolution du Roi et du peuple.

20 août 2012

Voici le texte intégral du Discours Royal :

"Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons

Cher peuple,

Nous commémorons aujourd'hui l'anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple, en même temps que la fête de la jeunesse. C'est une occasion nationale privilégiée pour donner la pleine mesure des liens symbiotiques unissant le Trône et le Peuple et souligner l'étroite corrélation entre les grandes réalisations accomplies au Maroc et les forces vives de la nation, dont et au premier chef, les jeunes.

L'épopée de la Révolution du Roi et du Peuple évoque pour nous les valeurs d'héroïsme, d'altruisme, de sacrifice et de loyauté ayant présidé au recouvrement par le Maroc de sa liberté, son unité et sa souveraineté.

A travers la fête de la jeunesse, nous mettons en exergue le rôle qui incombe à la jeunesse marocaine prometteuse dans la construction d'un avenir digne des gloires et de la grandeur du passé.

En effet, les grands chantiers que Nous avons lancés pour parachever l'aménagement du modèle singulier qui a été conçu pour une société marocaine attachée à son identité et fondée sur la solidarité entre l'ensemble de ses composantes, ne peuvent atteindre leurs objectifs qu'en s'appuyant sur la force et la créativité de la jeunesse marocaine, et en tirant parti des potentialités dont elle est porteuse.

Jeunes du Maroc, vous êtes la vraie richesse de la nation, compte tenu du rôle que vous assumez en tant que partie prenante dans le processus d'évolution sociale de votre pays. Vous jouissez de la citoyenneté pleine et entière, avec les droits et les obligations qui en découlent, et la nécessité de vous investir de manière constructive dans les transformations que connaît la société, tout en demeurant attachés aux constantes de l'identité nationale et ouverts aux idéaux universels.

Voilà pourquoi Nous n'avons eu de cesse d'être à l'écoute de vos préoccupations spécifiques et réceptifs à vos attentes légitimes, où que vous soyez et quelles que soient vos appartenances.

Cher peuple,

Parler des jeunes, c'est évoquer les défis du présent et aborder les perspectives d'avenir. Et pour parler d'avenir, il faut, outre une grande probité intellectuelle pour scruter les horizons futurs, que soient élaborées des stratégies propres à préparer nos jeunes pour des lendemains meilleurs.

La nouvelle Constitution du Royaume accorde une importance capitale à la démocratie représentative et participative impliquant tous les citoyens, et prévoit, à cet égard, la création des différents mécanismes favorisant leur participation efficiente à la vie publique du pays.

Nul doute que l'adhésion des jeunes à ce choix stratégique reste tributaire de leur niveau de qualification et de la manière avec laquelle ils sont préparés pour l'avenir. Ceci nous renvoie ipso facto au système d'éducation et à sa capacité à former les générations montantes et à les préparer à s'investir pleinement dans le processus de développement et de progrès démocratique de la société.

Il est donc impératif de se pencher avec sérieux et résolution sur ce système que Nous plaçons, d'ailleurs, en tête de nos priorités nationales. Car ce système, qui nous interpelle aujourd'hui, se doit non seulement d'assurer l'accès égal et équitable à l'école et à l'université pour tous nos enfants, mais également de leur garantir le droit à un enseignement de qualité, doté d'une forte attractivité et adapté à la vie qui les attend.

Par ailleurs, ce système doit également permettre aux jeunes d'affûter leurs talents, de valoriser leur créativité et de s'épanouir pleinement, pour qu'ils puissent remplir les obligations de citoyenneté qui sont les leurs, dans un climat de dignité et d'égalité des chances, et pour qu'ils apportent leur concours au développement économique, social et culturel du pays. C'est là, du reste, que réside le défi majeur du moment.

A cette fin, nous devons mettre en oeuvre ce qui a été recommandé ces dernières années et rendre effective l'éducation moderne de qualité, voulue par la nouvelle Constitution.

A cet égard, nous devons revoir notre approche et les méthodes en vigueur à l'école pour passer d'une logique d'enseignement centrée sur l'enseignant et sa performance et limitée à la transmission des connaissances aux apprenants, à une autre logique fondée sur la réactivité des apprenants et axée sur le renforcement de leurs compétences propres et la possibilité qui leur est donnée de déployer leur créativité et leur inventivité, d'acquérir des savoir-faire et de s'imprégner des règles du vivre-ensemble dans le respect de la liberté, de l'égalité, de la diversité et de la différence.

Dans l'esprit de la réforme escomptée, il ne s'agit pas d'un changement de programme ou de cursus, pas plus qu'il n'est question d'une discipline à ajouter ou à retrancher. En effet, le but recherché consiste à opérer un changement au niveau du dispositif de formation et des objectifs qui lui

sont assignés, en conférant un nouveau sens au travail de l'enseignant, lui permettant ainsi de s'acquitter de la noble mission qui est la sienne. Il s'agit aussi de faire passer l'école d'un espace organisé autour d'une logique axée essentiellement sur le stockage en mémoire et l'accumulation des connaissances, à un lieu où prévaut une logique vouée à la formation de l'esprit critique et la stimulation de l'intelligence, pour une insertion assurée au sein de la société de l'information et de la communication.

A cet égard, Nous invitons le gouvernement à oeuvrer dans ce sens en mettant l'accent sur la nécessaire réhabilitation de l'école publique et la mise à niveau de l'enseignement privé dans un esprit de synergie et de complémentarité.

Pour donner une impulsion au secteur de l'éducation et de l'enseignement, avec ce que cela implique en termes de partenariat et d'engagement responsable, il faut activer la mise en oeuvre des dispositions de la Constitution, relatives au nouveau Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique. Cette instance se doit d'apporter son concours pour pouvoir aborder avec succès ce tournant essentiel et décisif non seulement pour l'avenir des jeunes, mais aussi pour le devenir du Maroc en tant que pays et en tant que nation.

Je sais les efforts considérables que les familles consacrent au bien-être et à l'éducation de leurs enfants. Cette solidarité entre générations doit être maintenue et sauvegardée. Mais les questions de la jeunesse ne relèvent pas seulement de la sphère privée et familiale ou du champ de l'éducation, la formation et l'apprentissage. C'est l'affaire de toute la société, et des solutions doivent être trouvées à tous les problèmes que connaît la jeunesse.

Cher peuple,

Nos jeunes souhaitent l'émergence des conditions optimales à leur plein épanouissement et leur aptitude à prendre en charge les responsabilités. Ils ambitionnent légitimement une meilleure insertion sociale et professionnelle, notamment par un accès privilégié à l'emploi.

Parallèlement, il faudra créer un environnement favorable à l'accès au logement, à la santé et aux différentes structures de proximité, espaces de sports et de loisirs, centres d'insertion et espaces dédiés aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Si notre jeunesse est animée par l'ambition légitime de jouer un rôle significatif dans la vie politique, économique et sociale, elle souhaite, au même titre, s'insérer utilement dans la création culturelle et artistique, dont les espaces demeurent inégalement répartis entre les différentes régions du Maroc.

La culture constitue de nos jours un levier fondamental pour la création, l'innovation, le ressourcement spirituel et l'affirmation de la personnalité nationale. Elle est le catalyseur qui dynamise notre société, une société aussi fière de ses affluents pluriels et de sa civilisation séculaire, qu'elle est attachée à sa diversité et à son ouverture sur le monde.

Dans tous ces domaines, le Maroc a, assurément, déployé d'énormes efforts pour garantir aux jeunes l'accès aux multiples services et diverses prestations auxquels ils ont droit et qui les destinent à s'émanciper, à s'assumer et à participer activement au développement de leur pays.

Des budgets considérables ont été investis et un nombre impressionnant d'initiatives et de programmes ont été lancés, ce qui a permis d'enregistrer des résultats significatifs et louables.

Néanmoins, les performances atteintes ne sont pas à la hauteur des ambitions et des attentes des jeunes. Des lacunes et des difficultés subsistent et trop de jeunes d'horizons divers demeurent confrontés à certaines contraintes dans leur vécu ou dans leurs perspectives d'avenir.

Il serait donc inacceptable de considérer la jeunesse comme une charge pour la société. Elle doit, au contraire, être traitée comme une force de dynamisation du développement. Il est donc impératif de mettre au point une stratégie globale qui mettrait fin à la dispersion des prestations fournies actuellement à notre jeunesse, et d'adopter une politique intégrée qui associe, dans une synergie et une convergence, les différentes actions menées en faveur des jeunes.

A cet égard, le Conseil Consultatif de la Jeunesse et de l'Action associative devra, une fois mis en place, contribuer à l'élaboration des axes stratégiques, et adopter, avec la participation des jeunes, une politique prenant en compte la pleine citoyenneté des jeunes.

Cher peuple,

On ne peut évoquer, aujourd'hui, la jeunesse marocaine sans s'adresser également à sa composante représentant nos jeunes compatriotes issus de l'émigration et établis à l'étranger. Leur solide attachement à leur pays qui entretient avec eux des relations de grande proximité, reflète leur pleine adhésion aux orientations que Nous avons tracées et aux chantiers de développement que Nous avons lancés.

Vous savez que chaque fois que nous entreprenons des réformes structurantes et profondes, nos compatriotes établis à l'étranger sont toujours au centre de nos préoccupations, nos réflexions et nos projections. Tel a été le cas lorsque nous avons réalisé les emblématiques Code de la famille et Droit de la nationalité. Tel a été aussi le cas lorsque nous avons opéré la révision de la Constitution qui comporte des dispositions novatrices consacrées aux droits des Marocains Résidant à l'Étranger, auxquels Je m'adresse à cette occasion pour leur dire :

Vous n'avez, de votre côté, ménagé aucun effort pour préserver vos attaches, et vous n'avez de cesse de mettre le Maroc au coeur de vos préoccupations quotidiennes, défendant ses causes nationales, contribuant à son développement et veillant au renforcement de ses relations avec vos pays de résidence. Attachés aux vertus de l'interaction culturelle et aux valeurs universelles, vous n'avez de cesse de combattre les clichés et les préjugés contre l'Islam et les musulmans.

Cette relation particulière n'est pas le fait du hasard. Elle a été construite et façonnée par des années d'efforts et de sacrifices réciproques.

Nous allons donc continuer à creuser ce sillon, préservant votre identité et protégeant vos droits et vos intérêts, surtout dans le contexte actuel de crise économique en Europe.

De plus, nous veillerons à donner pleine effectivité aux dispositions de la Constitution qui vous assurent une participation aussi étendue que possible à la construction du Maroc de demain, et une présence active dans les instances dirigeantes d'institutions nouvelles.

Nous veillerons également et toujours à soutenir vos efforts d'intégration dans les sociétés d'établissement, en travaillant avec les autorités des pays d'accueil à rendre effectif le droit de vote des étrangers aux élections locales sur la base de la réciprocité.

Cher peuple,

En ces jours du mois béni de Ramadan, que nous vivons pleinement dans la piété et le recueillement, Nous implorons le Très Haut pour couvrir de Sa sainte miséricorde l'âme des martyrs de la Révolution du Roi et du Peuple. Puisse-t-Il rétribuer de la meilleure des récompenses le Héros de la libération et son compagnon de lutte, Notre révérend Grand-Père, feu Sa Majesté le Roi Mohammed V, et Notre vénéré Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II.

Nous implorons également Son aide et Son assistance dans la poursuite de l'épopée éternelle et constamment renouvelée de la Révolution du Roi et du peuple, dédiée au parachèvement de la construction d'un Maroc nanti de la plénitude de son unité, de son intégrité et de sa souveraineté, un Maroc assurant à tous ses enfants les conditions d'une citoyenneté digne et d'un épanouissement total, dans le cadre de la solidarité sociale, de la justice et de l'équité.

Cher peuple,

Suite à l'épreuve cruelle qui vient de frapper Notre Famille Royale, en emportant Notre honorable tante, Son Altesse Royale, la Princesse Lalla Amina, qui a été rappelée à Dieu en ces jours bénis, Nous avons décidé d'annuler toutes les cérémonies de célébration de Notre anniversaire. Ceci tient à la place particulière que la défunte occupait auprès de nous tous,

ainsi qu'au symbole qu'elle incarne dans ta conscience, où sa naissance est associée à l'exil de Notre vénéré Grand Père, Sa Majesté le Roi Mohammed V - que Dieu illumine sa tombe -, engagé à l'époque dans le combat de la Révolution du Roi et du Peuple.

A l'occasion de l'Aid Al-Fitr, Nous implorons le Tout-Puissant d'agréer notre jeûne et nos prières, et t'exprimons, cher peuple, Nos sincères félicitations et Nos meilleurs voeux. Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh".

Maroc.ma